

Rémunérer un atelier : cinq modèles

Le modèle se décide avant l'atelier, et il est écrit.

MODÈLE	PRINCIPE	CONVIENT À	À SURVEILLER
A — Cachet fixe	Montant convenu par séance	Ateliers réguliers, petits groupes, début de relation	Couvre aussi le déplacement
B — Par participant	Montant par personne présente	Fréquentation variable	Un plancher
C — Minimum garanti + variable	Plancher + complément au-delà d'un seuil	Le plus équilibré dans la plupart des cas	Seuil et calcul écrits
D — Vente seule	L'artisan vend ses pièces sur place, sans cachet	Formats courts, artisan expérimenté en vente	Déséquilibré comme modèle unique : tout le risque est sur l'artisan
E — Commission	Pourcentage sur les ventes réalisées	Boutique et dépôt-vente	Taux annoncé avant

DÉCISION RETENUE POUR CET ATELIER

Modèle retenu

Montant / taux

Décidé le

Écrit dans

LES ONZE POINTS À RÉGLER AVANT UN ATELIER CHEZ LE PRODUCTEUR

☐

Horaires

☐

Capacité maximale du groupe

☐

Langues

☐

Calendrier et disponibilité

☐

Rémunération

☐

Conditions d'annulation **des deux côtés**

☐

Niveau de qualité attendu

☐

Droit à l'image

☐

Sécurité du lieu

☐

Assurance et responsabilité

☐

Circuit de réservation

Ce que le client achète dans un atelier, ce n'est pas un objet — c'est du temps, de la matière, une technique et une personne. **Le temps de transmission est un service rémunérable en tant que tel.**

Approvisionnement et dépôt-vente : les champs minimum



TRAME PÉDAGOGIQUE Son emploi suppose la validation d'un juriste. Le dépôt-vente est un outil opérationnel, non un contrat-type prêt à l'emploi.

A · ACCORD D'APPROVISIONNEMENT — CHAMPS MINIMUM

Parties et statut juridique de chacune

Produits concernés et volumes prévisionnels

Fréquence d'approvisionnement

Prix et modalités de révision

Délais de paiement

Conditionnement et étiquetage attendus

Contrôle à réception et traitement des non-conformités

Traçabilité : quel document d'origine ou de labellisation, à quelle fréquence mis à jour

Modalités de mise en avant : carte, atelier, vente sur place, visite du lieu de production

Réciprocité : le fournisseur peut-il orienter ses visiteurs vers l'établissement

Durée et clause de révision annuelle des volumes

Conditions de sortie

Pour le cadre légal des délais de paiement, voir  **NI**

B · DÉPÔT-VENTE — LES QUATRE QUESTIONS À TRANCHER PAR ÉCRIT

1	Qui est le vendeur ?	☐ L'établissement, qui achète et revend ☐ L'artisan, dont l'établissement est dépositaire
2	Qui facture le client, et à quel nom ?	
3	Que devient l'invendu ?	☐ Reprise par l'artisan au _____ ☐ Achat ferme
4	Qui gère un retour ou un défaut ?	

REGISTRE DE DÉPÔT-VENTE · UNE PAGE PAR ARTISAN

Artisan _____ Période _____

DATE DE DÉPÔT	DESCRIPTION DE LA PIÈCE	PRIX DE VENTE CONVENU	PART DE L'ARTISAN	VENTE OU REPRISE	RÉGLÉ LE

Fiche d'histoire produit

Une par produit. La dernière ligne est la plus utile : elle évite qu'un serveur bien intentionné transforme « coopérative de la région » en « village qui vit de cet atelier depuis quatre siècles ».

Produit _____ Catégorie _____

Origine géographique précise _____

Producteur ou atelier, et statut _____

Matière première et provenance _____

LE GESTE OU LA TECHNIQUE, EN UNE PHRASE COMPRÉHENSIBLE PAR UN CLIENT

Saisonnalité _____

Documents détenus, avec leur date _____



CE QUE LE PERSONNEL PEUT DIRE



CE QUE LE PERSONNEL NE DIT PAS

Fiche établie le _____ Par _____ Mise à jour le _____

Contrôle à réception

Une règle unique pour les deux listes : ce qui n'est pas noté à la réception n'est plus contestable ensuite.

Fournisseur _____ Date _____ Reçu par _____

PRODUIT ALIMENTAIRE

☐	Conformité de la commande — produit, quantité	
☐	Numéro de lot et date lisibles	
☐	Étiquetage conforme	
☐	Emballage intact	
☐	Température respectée si applicable	
☐	Aspect, odeur, cohérence avec les livraisons précédentes	
☐	Facture reçue	
☐	Document sanitaire toujours valide	

PRODUIT ARTISANAL

☐	Conformité à l'échantillon validé	
☐	Dimensions et matières conformes	
☐	Finitions	
☐	Nombre de pièces	
☐	Défauts recensés et photographiés	
☐	Marquage ou signature de l'atelier	
☐	Facture reçue	
☐	Fiche d'histoire produit mise à jour	

Ce qui n'est pas noté à la réception n'est plus contestable ensuite.